



**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX CCSEHDAA**  
**Rencontre du 18 mars 2015**  
**École Armand-Frappier**  
**Présidente : Lise Bissonnette -Vice-présidente : Priscilla Lam**



**PROCÈS-VERBAL**

**Présidente : Lise Bissonnette**

**Vice-présidente : Priscilla Lam**

**Trésorière : Marie-Josée Aubin**

**Secrétaire : Gemma Perron**

**Représentantes pour les élèves de niveau préscolaire et primaire**

**Présences :** Priscilla Lam, Marie-Claude D. Trudel, Marie-Josée Aubin

**Absences :** Véronique Lachapelle

**Représentantes pour les élèves de niveau secondaire**

**Présences :** Gemma Perron, Guilaine Lebel, Martine Robitaille, Lise Bissonnette, Jacinthe Dagenais

**Représentants pour les élèves à l'extérieur de la CSDGS**

**Présences :** Tommy Gaulin, Eléonor Mageot

**Représentante des organismes dispensant des services aux EHDAA**

**Présences :** Joëlle Côté, Martine Ouvrard

**Représentant des enseignants**

**Présences :** aucun représentant

**Représentant des professionnels du réseau scolaire**

**Présence :** Roch Gosselin

**Représentante du personnel de soutien du réseau scolaire**

**Présence :** Sylvie Valois

**Représentant des directions d'école**

**Présence :** Christian Trudeau

**Représentante de la CSDGS**

**Présence :** Isabelle Forget





**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX CCSEHDA A**  
**Rencontre du 18 mars 2015**  
**École Armand-Frappier**  
**Présidente : Lise Bissonnette -Vice-présidente : Priscilla Lam**



**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la rencontre**

La séance débute à 19 h 03

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M Tommy Gaulin, appuyé par Mme Jacinthe Dagenais, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 6. d) Ajouter : **et suivi des courriels,**
- 6. i) Documents remis par Mme Martine Ouvrard,
  - 1. Pour des études accessibles du préscolaire à l'université. CAMO
  - 2. Guide facilitant les interventions la pratique d'activités physiques ou sportives chez les jeunes . Québec en forme. UQTR.

Adopté à l'unanimité.

**3. Approbation du procès-verbal et suivi de la dernière rencontre**

Il est proposé par Mme Marie-Josée Aubin et appuyé par Mme Marie-Claude Trudel, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 janvier 2015 avec les modifications suivantes :

- 3. Ajouter : appuyé par Mme Priscilla Lam,
- 6. Aide-mémoire lors de la présentation de la démarche du PI, ajouter : le 29-10-2014.

Adopté à l'unanimité.

**4. Période de questions du public**

Il n'y a pas de public présent dans la salle.

**5 Proposition d'un fonctionnement pour la production d'un résumé de rencontre**

Il est proposé par M. Roch Gosselin, appuyé par Mme Priscilla Lam, qu'afin de mieux structurer nos rencontres et de s'assurer que l'information sortant du comité soit précise, qu'un résumé soit fait en fin de rencontre. Il pourra servir dans les différents comités sur lesquels nos membres siègent. Ce résumé sera transmis aux membres dans les jours suivant la rencontre afin d'être disponible rapidement. Le résumé sera accepté par tous les membres du comité et les sujets ne faisant pas partie du résumé n'auront pas à être divulgués à l'extérieur du comité.

Adopté à l'unanimité.



**PROCÈS-VERBAL**

**6. Points d'information**

**a) Suivi à la consultation du document « Aide-moi avec mon TDAH au SDG »**

Mme Isabelle Forget remet le document utilisé par les professionnels du service de garde, les professeurs et autres intervenants. Le document a été conçu par Anne-Marie Beaulieu et Chantal Souigny, psycho-éducatrices et est utilisé par Pierrette Therrien, formatrice. Il est entendu que ce document est présenté pour notre information personnelle seulement et ne peut être utilisé ou reproduit.

**b) Précision-Remboursement des déplacements**

Le remboursement de Guilaine Lebel pour ses déplacements de l'an dernier a été effectué. Marie-Josée Aubin rappelle qu'elle n'a pas reçu le remboursement de ses frais de transport pour l'an dernier. Une vérification sera faite avec Mme Forget.

**c) Suivi Prix bénévolat CCSEHDAA**

Aucune candidature n'a été soumise au comité. Les membres discutent sur la confusion possible avec le prix du Comité de parents. Comment pourrait-on promouvoir l'implication de bénévoles? Il est suggéré de réviser les critères à l'automne et de les assouplir pour pouvoir élargir l'éventail de personnes ayant accès au prix. Une collaboration avec le Comité de parents serait à envisager afin d'harmoniser les critères de sélection.

**d) Hébergement du site Internet–suivi des courriels**

Le site web du CCSEHDAA sera hébergé sur le site de la CSDGS.

Il est proposé par Marie-Claude Trudel, appuyé par Tommy Gaulin, de ne pas conserver le nom de domaine du CCSEHDAA qui doit être renouvelé en mai prochain.

Adopté à l'unanimité.

**1<sup>er</sup> courriel**

Une femme, mère de jumeaux ayant plusieurs problèmes d'apprentissage, se plaint du peu de soutien reçu. Mme Lise Bissonnette lui a suggéré de prendre contact avec la direction de l'école et au besoin, le service à la clientèle de la CSDGS. Il est suggéré par Mme Marie-Josée Aubin, d'ajouter cette information de recours sur le site web.

**e) Information pour le projet d'une école spécialisée**

Mme Isabelle Forget nous informe que des démarches sont en cours à la CSDGS pour une école spécialisée. Le comité CCSEHDAA sera invité à une rencontre d'information le moment venu.



**PROCÈS-VERBAL**

**f) Suivi du « Règlement de Régie interne et élections »**

M. Tommy Gaulin remet tous les documents et modifications apportées au « Règlement de Régie interne et du fonctionnement des élections » qu'il a gardés depuis 2009. Une harmonisation et comparaison sera faite avec les documents remis par Mme Sylvie Valois sur les mêmes sujets.

**g) Les mesures d'adaptation et les modifications**

Mme Martine Ouvrard présente le document « Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers ». Les membres discutent de cas où les adaptations et/ou modifications n'ont pas été acceptées ou appliquées par les intervenants. Si les adaptations et/ou les modifications ne sont pas inscrites dans un plan d'intervention, il n'y a pas d'obligation.

**h) Présentation du travail de l'ergothérapeute en milieu scolaire**

Mme Priscilla Lam, elle-même ergothérapeute, nous explique son rôle en milieu scolaire et la différence avec une ergothérapeute en milieu clinique. Il s'avère parfois difficile d'appliquer les mesures élaborées en milieu clinique. Les membres du comté seraient favorables à ce qu'un service d'ergothérapie soit offert par la CSDGS.

Point à discuter lors de la prochaine rencontre.

**i) Documents remis par Mme Martine Ouvrard**

Les documents « Études accessibles du préscolaire à l'université » CAMO et « Guide facilitant les interventions lors des activités physiques ou sportives auprès des enfants ayant des difficultés langagières », Québec en forme, UQTR, seront envoyés aux membres par courriel. Il est à noter que l'OPHQ offre aussi un document « Trucs pour accueillir les enfants handicapés ».

**7. Points de consultation**

**Régie interne–Suivi**

Les modifications sur le quorum ont été apportées au document officiel. Certains membres notent qu'il y aurait quelques modifications à faire sur la présentation et la structure des règlements. Mmes Gemma Perron et Guilaine Lebel manifestent leur intérêt pour ce projet à l'automne 2015.

**Implantation d'un guide de préparation à la rencontre du plan d'intervention**

Ce feuillet de préparation à une rencontre pour un PI (plan d'intervention), vise à informer et outiller le parent. Ce feuillet lui sera remis lors d'une convocation à un PI.



### **PROCÈS-VERBAL**

Quelques correctifs sont suggérés et le comité discute sur le mode de diffusion et de transmission du feuillet. Le sous-comité ayant produit ce premier jet sera invité à rencontrer la personne responsable des communications à la CSDGS sur les correctifs en lien avec les règles et règlements régissant ce type de document.

#### **Point de consultation CSDGS**

- Regard sur la « Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA », pour consultation au besoin. Ce document pourrait éventuellement bénéficier d'une révision en cours d'année.

#### **8. Comité de parents–Suivi**

- M. Tommy Gaulin nous informe que deux rencontres se sont tenues les 4 février et 11 mars. Il a été discuté de l'achat d'une école à Candiac pour enfants EHDAA. Le MELS demande un supplément d'informations sur le sujet.
- Le comité envisage la refonte des critères de sélection pour le « prix bénévole de l'année ».

#### **9. Conseil des commissaires–Suivi**

M. Tommy Gaulin nous informe que le conseil était fort déçu de la réponse du MELS pour la nouvelle école. Un mandat a été donné à la CSDGS pour les coûts d'une nouvelle école. Tous sont prêts à s'investir et y mettre beaucoup d'énergie. M. Gaulin participera à un forum EHDAA en fin de semaine à Québec.

#### **10. Comité consultatif de transport–Suivi**

Une rencontre a eu lieu le 27 février. Mme Guilaine Lebel, nous transmet quelques informations sur les fermetures d'école en cas d'intempéries. Les messages préenregistrés ne fonctionnent pas et des correctifs seront apportés sous peu. L'information est aussi transmise à la télévision sur RDI à 05 h45 et TVA à 06 h15. Commentaires sur les délais de 45 minutes dans un cas et les demandes annuelles pour que la fratrie puisse fréquenter la même école.

#### **11. Résumé de la rencontre**

En annexe

#### **12. Prochaine rencontre**

Mercredi, 20 mai 2015 à 19 h 00

#### **13. Fin de la rencontre**

La rencontre se termine à 22 h 05

